

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 24
Pouvoirs : 8
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 09/07/2018

Le 16 juillet 2018, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Nathalie BARDE, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Roger CHORIER (remplace Marie Jeanne BEGUET), Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Vincent LAUTIER, Pierre LUCIDOR (Remplaçant Jean-Claude AUBERT), Richard PACCAUD, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Michel RAYMOND), Jean-Claude AUBERT (Remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET (Remplacée par Roger CHORIER), Noël CHEYNET (Pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON (Pouvoir Vincent LAUTIER), Dominique DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir Daniel DOMPOINT), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY (remplacé par Marie Christine THEVENET), Chantal NOEL, Marc PECHOUX (Pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Secrétaire de séance : Claude TRASSARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Technoparc Saône Vallée Civrieux – Vente de terrain à la société XEFI

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion, informe le Conseil que la société XEFI (ex CFI Maintenance) est intéressée par l'acquisition du lot 7 sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux ; lot contiguë au lot 6 dont XEFI est déjà propriétaire et sur lequel, cette société a construit en 2013 un Data center nouvelle génération.

Cette société, dont le siège social est basé à Rillieux-la-Pape, avait choisi le Technoparc de Civrieux pour son projet de Data center compte tenu de son orientation technologique et de la présence de la fibre optique indispensable à son activité.

Par délibération en date du 16 juillet 2012 (N° 2012B25), le Conseil communautaire de la Communauté de communes Saône Vallée a voté la vente du lot 6 à la société CFI maintenance et une promesse de vente pour une durée de deux ans pour le lot 7 pour l'extension de son data center. La société CFI maintenance, n'ayant pu réaliser son extension sur ces deux années, cette promesse de vente est devenue caduque.

Compte tenu du développement de son activité auprès des grands comptes notamment, la société XEFI a sollicité à nouveau la CCDSV pour l'acquisition du lot 7 d'une superficie de 4 200 m² sur la tranche 1 du Technoparc (ce lot étant, en effet, encore disponible).

La construction consistera dans un bâtiment de 1 350 m² de surface plancher avec R+1 comprenant des bureaux dédiés aux clients du Data center.

Compte tenu de la typologie du lot 7, la cession a été négociée au même prix qu'en 2012, à savoir : 45 € HT /m² pour 3 500 m², soit 157 500 € HT et 20 € HT pour 700 m² non constructibles compte tenu de la présence des deux canalisations gaz à haute pression, soit 14 000 € HT. Le montant global de cette vente s'élève à 171 500 € HT.

L'avis des domaines a été rendu le 03/05/2018 et est conforme à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot 7 (4 200 m²) du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société XEFI, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix de 45 € HT / m² pour 3 500 m² et 20 € HT / m² pour 700 m² non constructible, soit un montant total de 171 500 € HT ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au BZA 2019.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **17 JUIL. 2018** A Trévoux, le 16/07/2018
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180716-2018C76-DE
Affichage le :

17 JUIL. 2018

Le Président,
Bernard GRISON

